



SPECIAL PROCEDURES
UNITED NATIONS
HUMAN RIGHTS COUNCIL



Événement spécial pour commémorer le 20^e anniversaire du groupe de travail des Nations unies sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes :

« Hybridation dans l'utilisation de la violence : tendances émergentes chez les mercenaires, les acteurs liés au mercenariat et les SMSP ».

Mardi 17 juin 2025 à 14:00 - 16:00 (heure de l'Europe centrale) / 15:00 - 17:00 (heure de l'Afrique de l'Est)

S'inscrire ici: <https://forms.office.com/e/4V2nUBLVet>

Contexte

Le Groupe de travail des Nations Unies sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (ci-après le Groupe de travail) organise un webinaire en collaboration avec l'Institute for Pan-African Thought and Conversation (IPATC), de l'Université de Johannesburg, en Afrique du Sud. Le thème du webinaire est « L'hybridation dans l'utilisation de la violence : tendances émergentes chez les mercenaires, les acteurs apparentés et les SMSP ». Cette initiative fait partie d'une série d'événements organisés pour marquer le 20^e anniversaire de la création du groupe de travail et pour renforcer son dialogue permanent avec les organisations de la société civile (OSC), les universitaires et d'autres parties prenantes concernées par les activités des mercenaires et les activités connexes en Afrique.

Les mercenaires et les acteurs apparentés menacent la stabilité mondiale et régionale et les droits de l'homme en opérant en dehors des cadres juridiques, en soutenant les élites, les régimes, les entités commerciales, les cartels et/ou les rebelles en échange d'un accès aux ressources et/ou d'autres avantages pécuniaires/non pécuniaires. Leur présence exacerbe l'instabilité locale et régionale, la criminalité transnationale et peut conduire à une escalade des conflits, compliquant la capacité des États et des régions à parvenir à une paix durable et à une gouvernance efficace. La tendance actuelle à l'intégration de ces acteurs dans les structures de commandement et de contrôle de l'État menace de saper et d'affaiblir la professionnalisation et la légitimité des forces nationales et de créer des voies permanentes vers la privatisation et l'hybridation. Associés à des violations des droits de l'homme telles que la torture, les assassinats, les détentions extrajudiciaires, les violences sexuelles et les déplacements de civils, ces acteurs agissent souvent en toute impunité.

Cet événement vise à renforcer les partenariats et à favoriser un plus grand engagement entre les organisations de la société civile (OSC), les universitaires et les autres parties prenantes concernées sur la question du mercenariat et de l'hybridation croissante des activités des mercenaires, des acteurs apparentés et des entreprises militaires et de sécurité privées (EMSP), en ligne et hors ligne, ainsi que sur les manifestations émergentes et évolutives de l'usage de la violence dans le cadre des relations entre le public et le privé. En outre, l'événement vise à identifier les moyens de parvenir à une paix, une sécurité et un développement durables, tout en garantissant une protection renforcée des personnes et une responsabilisation face aux violations des droits de l'homme commises par les mercenaires, les acteurs liés aux mercenaires et les EMSP.

Le groupe de travail et l'IPATC invitent toutes les organisations et personnes intéressées qui mènent des activités sur le terrain ou des recherches sur les questions relatives aux mercenaires, aux acteurs liés au mercenariat et aux EMSP. Comme prévu, le partage des expériences et des points de vue contribuera à faire progresser la compréhension globale des questions liées à l'hybridation du mercenariat.

Ordre du jour

Mardi 17 juin 2025 14:00 – 16:00 (CET)	
14:00 – 14:10	Remarques préliminaires Mme Jovana Jezdimirovic Ranito, présidente-rapporteuse du groupe de travail
14:10 – 14:25	Tendances et dynamiques existantes et émergentes sur le continent africain Mme Maram Mahdi, chercheuse à l'Institut d'études de sécurité
14:25 – 14:40	<i>Témoignages sur les violations des droits de l'homme commises par des acteurs liés au mercenariat</i> <i>Témoignage sur la situation au Mali</i>
14:40 – 15:40	<i>Les implications en matière de droits de l'homme des formes hybrides d'activités liées au mercenariat</i> <i>Discussion générale</i>
15:40 – 15:50	<i>Résumé des discussions et des messages clés</i> <i>Adeoye O. Akinola, Département de politique et de relations internationales, et IPATC, Université de Johannesburg</i>
15:50 – 15:55	Remarques finales <i>Mme Jovana Jezdimirovic Ranito, présidente-rapporteuse du groupe de travail</i>

Langues

Les délibérations se dérouleront en anglais et en français, avec interprétation simultanée.

Inscription

Pour suivre l'événement en ligne, veuillez compléter et soumettre le formulaire d'inscription avant le lundi 16 juin 2025.

Contact

Pour toute question complémentaire, veuillez contacter le secrétariat du groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires à l'adresse suivante : hrc-wg-mercenaries@un.org.

Annexe

Documents de référence

- Mercenariat et sociétés militaires et de sécurité privées (2018)

Ce document donne un aperçu des travaux menés par le Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'entraver l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

- **Rapports préparés par le groupe de travail :**

Année	Présentée	Objet du rapport	Lien vers la page du rapport
2024	79 ^{ème} session de l'AG	Tendances et défis du financement des mercenaires et des acteurs connexes	A/79/305
	57 ^{ème} session du CDH	Rôle des mercenaires, des acteurs liés au mercenariat et des sociétés militaires et de sécurité privées dans le trafic et la prolifération des armes	A/HRC/57/45
2023	78 ^{ème} session de l'AG	L'environnement réglementaire pour les mercenaires, les acteurs liés au mercenariat et les PMSC : un appel à l'action	A/78/535
	54 ^{ème} session du CDH	Recrutement, y compris le recrutement prédateur, de mercenaires et d'acteurs liés au mercenariat	A/HRC/54/29
2022	77 ^{ème} session de l'AG	Sécurité maritime	A/77/268
	51 ^{ème} session du CDH	Accès à la justice, à l'obligation de rendre des comptes et aux voies de recours pour les victimes des mercenaires, des acteurs liés aux mercenaires et des sociétés militaires et de sécurité privées	A/HRC/51/25
2021	76 ^{ème} session de l'AG	Fourniture de produits et de services militaires et de sécurité dans le cyberspace par des "cybermercenaires" et des acteurs apparentés et son impact sur les droits de l'homme	A/76/151
	48 ^{ème} session du CDH	L'impact des EMSP sur les droits de l'homme dans l'action humanitaire	A/HRC/48/51
2020	75 ^{ème} session de l'AG	Évolution des formes, tendances et manifestations des mercenaires et des activités liées au mercenariat	A/75/259
	45 ^{ème} session du CDH	Impact de l'utilisation de services militaires et de sécurité privés dans la gestion de l'immigration et des frontières sur la protection des droits de tous les migrants	A/HRC/45/9
2019	74 ^{ème} session de	Impact des entreprises militaires et de sécurité privées sur les droits de l'homme en fonction du sexe	A/74/244

	l'AG		
	42 ^{ème}	Relations entre les SPMS et l'industrie extractive du point de vue des droits de l'homme	A/HRC/42/42
	session du CDH		
	73 ^{ème}	Défis associés aux mercenaires, aux combattants étrangers et aux EMSP pour la réalisation de l'objectif de développement durable n° 16	A/73/303
2018	39 ^{ème}	Recrutement d'enfants par des groupes armés non étatiques, y compris des mercenaires et des sociétés militaires et de sécurité privées	A/HRC/39/49
	session du CDH		
	72 ^{ème}	Utilisation d'entreprises de sécurité privées dans les lieux de privation de liberté et son impact sur les droits de l'homme	A/72/286
2017	de l'AG		
	36 ^{ème}	Étude mondiale sur le cadre réglementaire national et la législation relative aux EMSP (2013-2016)	A/HRC/36/47
	session du CDH		
	71 ^{ème}	Évolution du phénomène des mercenaires et des combattants étrangers	A/71/318
	session de l'AG		
2016	33 ^{ème}	Partie IV de l'étude globale - Lois et réglementations nationales relatives aux SMSP de certains pays de la Communauté des États indépendants (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizstan, République de Moldova, Tadjikistan et Ouzbékistan), de la région Asie-Pacifique (Australie, Nouvelle-Zélande, Nauru et Papouasie-Nouvelle-Guinée) et de l'Amérique du Nord (États-Unis).	A/HRC/33/43 Voir la page du rapport
	session du CDH		
	70 ^{ème}	Phénomène des combattants étrangers et liens possibles avec le mercenariat	A/70/330
	session de l'AG		
2015	30 ^{ème}	Partie III de l'étude globale - Lois et réglementations nationales relatives aux SMSP de certains pays d'Amérique centrale et des Caraïbes (Costa Rica, Cuba, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua et Panama), d'Amérique du Sud (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Pérou et Uruguay) et d'Europe (France, Hongrie, Suisse et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).	A/HRC/30/34 Voir la page du rapport
	session du CDH		
	69 ^{ème}	Utilisation de sociétés de sécurité privées par les Nations unies	A/69/338
	session de l'AG		
2014	27 ^{ème}	Partie II de l'étude globale - Lois et réglementations nationales relatives aux SMSP de certains pays d'Afrique (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Mali, Maroc, Sénégal et Tunisie) et d'Asie (Chine, Inde, Malaisie, Pakistan, Philippines, Singapour, Sri Lanka et Émirats arabes unis).	A/HRC/27/50 Voir la page du rapport
	session du CDH		
2013	68 ^{ème}	Examen des efforts déployés par les États pour	A/68/339

	session	réglementer les SPMS et conclusions relatives à la phase	
	session de l'	enquête sur les législations nationales	
	l'AG		
	24 ^{ème}	Partie I de l'étude mondiale - Lois et réglementations nationales relatives aux SPMS des pays d'Afrique	A/HRC/24/45
	session du	(Afrique du Sud, Botswana, Ghana, Gambie, Kenya, Lesotho, Maurice, Namibie, Nigeria, Sierra Leone, Ouganda, Swaziland et Zimbabwe)	Voir la page du rapport
	CDH		
	67 ^{ème}	Mise à jour sur les activités des mercenaires en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Libye et sur l'évolution du rôle des SPMS en Afghanistan et en Irak	A/67/340
	session de		
	l'AG		
2012	21 ^{ème}	Engagement du GT dans des processus d'élaboration de normes pour la réglementation des EMSP au niveau international et recherche sur la réglementation nationale des EMSP	A/HRC/21/43
	session du		
	CDH		
	66 ^{ème}	Mise à jour sur les activités récentes des mercenaires et des SPMS et sur la question de la responsabilité, séminaire d'experts sur le monopole de l'État sur l'usage légitime de la force, et réalisations dans le cadre du mandat.	A/66/317
	session de		
	l'AG		
2011	18 ^{ème}	Examen des réalisations du mandat depuis sa création en 2005 et des principaux défis à relever	A/HRC/18/32
	session du		
	CDH		
	65 ^{ème}	Défis concernant la privatisation croissante de la sécurité, la dépendance croissante à l'égard des SPMS et la responsabilité des SPMS et de leur personnel. Annexe : Principaux éléments d'un éventuel projet de convention sur les sociétés militaires et de sécurité privées	A/65/325
	session de		
	l'AG		
2010	15 ^{ème}	Progrès accomplis dans l'élaboration d'un projet d'instrument juridique pour examen et action par le Conseil des droits de l'homme.	A/HRC/15/25
	session du	Addendum no. 1 sur les communications aux gouvernements et par les gouvernements	A/HRC/15/25/Add.1
	CDH	Addendum no. 4 sur la consultation régionale à Bangkok	A/HRC/15/25/Add.4
		Addendum no. 5 sur la consultation régionale à Addis Abeba	A/HRC/15/25/Add.5
		Addendum n° 6 sur la consultation régionale à Genève	A/HRC/15/25/Add.6
		Travaux sur un éventuel nouveau projet de convention internationale sur la réglementation des SMSP, missions en Afghanistan et aux États-Unis, et résumé de la consultation régionale pour les pays d'Europe de l'Est et session de d'Asie centrale Annexe : État d'avancement de la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires au 2 juillet 2009	A/64/311
	64 ^{ème}		
	session de		
	l'AG		
2009	12 ^{ème}	Normes, principes et lignes directrices pour une nouvelle convention internationale sur la réglementation des entreprises militaires et de sécurité privées et autres instruments juridiques de réglementation	A/HRC/10/14
	session du		A/HRC/10/14/Add.1
	CDH		A/HRC/10/14/Add.3

		Addendum no. 1 sur les communications à destination et en provenance des gouvernements	
		Addendum no. 3 sur la consultation régionale à Moscou	
	63 ^{ème} session de l'AG	Aperçu des développements concernant les mercenaires, les activités liées au mercenariat et les SPMS ; projets de principes, de lignes directrices et de critères élaborés par le groupe de travail en vue de l'élaboration éventuelle de mécanismes de régulation nationaux et internationaux pour traiter les activités des SPMS.	A/63/325
2008	7 ^{ème} session du CDH	Problèmes transnationaux, y compris la privatisation de la guerre, les activités des SPMS, les problèmes extraterritoriaux et de responsabilité. L'addendum no. 1 sur les communications à destination et en provenance des gouvernements	A/HRC/7/7 A/HRC/7/7/Add.1 A/HRC/7/7/Add.5
	62 ^{ème} session de l'AG	Addendum no. 5 sur la consultation régionale au Panama Situation des pays par région dans la mise en œuvre de certains paragraphes de la résolution 61/151 de l'AG L'État en tant que premier détenteur du droit de recour à la force, compte tenu également des effets des activités des SPMS sur la jouissance des droits de l'homme	A/62/301
2007	4 ^{ème} session du CDH	L'État en tant que premier détenteur du droit de recours à la force, compte tenu également des effets des activités des SPMS sur la jouissance des droits de l'homme.	A/HRC/4/42
	61 ^{ème} session de l'AG	Méthodes de travail adoptées par le groupe de travail lors de sa première session, analyse des réponses reçues à un questionnaire sur son mandat et ses activités, et effets sur la jouissance des droits de l'homme des activités des sociétés privées offrant des services d'assistance militaire, de conseil et de sécurité sur le marché international.	A/61/341
2006	62 ^{ème} session du CDH	Résultats de la première session du groupe de travail, tenue en octobre 2005 (méthodes de travail, domaines de travail prioritaires et activités futures) Addendum : réunion tenue en février 2006 pour compléter la première session	E/CN.4/2006/11 E/CN.4/2006/11/Add.1